



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

PROCÈS-VERBAL d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 16 septembre 2024 au Château Madelinot, sous la présidence de Daniel Côté (en visioconférence), et à laquelle sont présents :

M. Guy Bernatchez, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima,
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts,
Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Éric Dubé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Denis Gauthier, maire
Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Hugues Lafrance, Conseiller de Étang-du-Nord
Administrateur régulier représentant l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

Mme Nicole Lagacé, mairesse de Matapédia
Administratrice régulière représentant la MRC d'Avignon

M. Mathieu Lapointe, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Samuel Parisé, préfet
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie

M. Mark Lasanowski, coordonnateur aux opérations de la Régie

Mme Marie-Pier Cyr, adjoint de service clientèle et soutien à la direction de la Régie

Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pas pu participer à la rencontre :

M. Henri Grenier, maire de Port-Daniel—Gascons
Administrateur régulier représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Noël Richard, maire de Grande-Vallée
Administrateur régulier représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024 (adoption);
4. Suivi des finances et des opérations :
 - 4.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
 - 4.2. Budget prévisionnel 2025 (adoption);
5. Plan régional de mobilité durable et collective (adoption);
6. Ressource humaine : embauche (adoption);
7. Autre information;
8. Date et lieu de la prochaine rencontre;
9. Période de questions;
10. Levée de l'assemblée (adoption)



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

R-2024 – 31

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

3. LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2024

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil d'administration de la Régie tenue le 19 juin 2024 » est présenté.

R-2024 – 32

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 19 JUIN 2024

IL EST PROPOSÉ par Guy Bernatchez et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 19 juin 2024, tenue à Sainte-Anne-des-Monts, tel que lu et présenté.

4. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS :

4.1 Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

R-2024 – 33

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DES COMPTES DE MAI, JUIN ET JUILLET 2024

IL EST PROPOSÉ par Roger Chevarie et unanimement résolu d'adopter les comptes à payer et liste des comptes préautorisés, tel que lu et présenté.

Le montant total au 31 mai 2024 est de 647 469,87 \$.
Le montant total au 30 juin 2024 est de 543 939,31 \$.
Le montant total au 31 juillet 2024 est de 424 395,23 \$.

5. PLAN RÉGIONAL DE MOBILITÉ DURABLE ET COLLECTIVE

Le plan régional de mobilité durable et collective de la RÉGIM est présenté.

R-2024 – 34

RÉSOLUTION CONCERNANT LE PLAN RÉGIONAL DE MOBILITÉ DURABLE ET COLLECTIVE

IL EST PROPOSÉ par Hugues Lafrance et unanimement résolu d'adopter le plan régional de mobilité durable et collective tel que présenté.

6. RÉSOLUTION D'EMBAUCHE

Embauche de Marie-Pier Cyr

Confirmation d'embauche de Mme Marie-Pier Cyr par résolution.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

R-2024 – 35

RÉSOLUTION CONCERNANT L'EMBAUCHE DE PERSONNEL

ATTENDU QU'en juillet 2024, la Régie a procédé à l'embauche d'un nouvel employé régulier, Mme Cyr;

ATTENDU QUE, en vertu du code municipal, la Régie doit, par voie de résolution, confirmer l'embauche de son personnel;

ATTENDU QUE tous les postes sont définis par une description de tâches complètes et les conditions de travail sont encadrées par la Politique salariale, par le *Guide de l'employé et condition de travail* et par un contrat de travail qui a été signé par les employés;

IL EST PROPOSÉ par Denis Gauthier et résolu à l'unanimité ;

DE confirmer le poste d'agent au service clientèle et soutien à la direction de Mme Marie-Pier Cyr, à 37,5 h / semaine à compter du 8 juillet 2024.

7. AUTRES SUJETS D'INFORMATION

Aucun point d'information n'est ajouté à l'ordre du jour.

8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 18 décembre 2024 à New Richmond.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun public n'étant présent, aucune période de question n'a eu lieu.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

R-2024 – 36

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Nicole Lagacé et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.



No de résolution
ou annotation

Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

CERTIFICATION

Lu et certifié conforme par

le président,

Daniel Côté

2024/12/18
Date

la secrétaire-trésorière,

Marie-Andrée Pichette

10/04/25
Date

ADOPTION

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

18 décembre 2024
Date



No de résolution
ou annotation

**Régie intermunicipale de transport
Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine**